

PREVENIR ET AGIR FACE A LA DEMARQUE INCONNUE

LUTTER CONTRE LA DEMARQUE INCONNUE

FORMATION INITIALE

THEORIE
70 %



PRATIQUE
30 %

OBJECTIF DE LA FORMATION

Former le personnel afin de limiter la démarque inconnue et de faire face en cas de flagrant délit

PUBLIC

L'ensemble du personnel

COMPETENCES DEVELOPPEES

- savoir repérer la démarque inconnue
- connaître le cadre légal et réglementaire de l'appréhension
- être capable de lutter contre la démarque inconnue

DOCUMENTS PEDAGOGIQUES

Diaporama de la formation.



ORGANISATION DE LA FORMATION

PREREQUIS

Aucun

DUREE

3h00

EFFECTIFS

Jusqu'à 12 personnes

MAINTIEN DES COMPETENCES

Il est recommandé de suivre une formation de maintien et d'actualisation des compétences tous les 3 ans.

DOCUMENT DE VALIDATION

Attestation de fin de stage

METHODE D'EVALUATION

Evaluation formative réalisée par le formateur au moyen de mises en situation.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

Article 73 du code de procédure pénale (flagrant délit)

CONTROLE QUALITE ASSURE PAR

AFNOR, Audit interne



Formation en intra-entreprise
(Chez vous & à la date de votre choix)



Formation en inter-entreprise
(Dans un nos centres à côté de chez vous)



STRATEGIE PEDAGOGIQUE

L'accent est mis sur une pédagogie pratique et démonstrative favorisant la recherche et la découverte par le stagiaire. Il peut ainsi apprendre à se connaître et prendre confiance en lui.



NOS INTERVENANTS

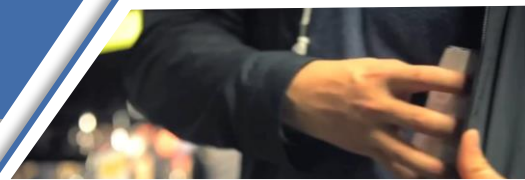
Nos intervenants disposent d'une expérience professionnelle dans la formation sûreté/malveillance. Ils ont suivi des formations de formateurs à la palpation et validées par le CNEFOP.



MATERIEL PEDAGOGIQUE

Vidéoprojecteur, ordinateur, vidéos





CONTENU DE LA FORMATION

CONTENU THEORIQUE - 2H00

LA DEMARQUE INCONNUE

- les différents types de démarque inconnue
- les conséquences pour l'entreprise

LE CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE

- le droit appréhension
- la flagrance
- la légitime défense
- la palpation de sécurité

LES ACTEURS DE LA DEMARQUE INCONNUE

- Les acteurs internes
- Les acteurs externes

COMMENT REAGIR FACE A LA DEMARQUE INCONNUE

- Les mesures de protection
- Prendre contact avec l'individu : comportement et communication
- Appréhender l'individu : moyens et méthodes
- Gérer l'agressivité de l'individu : comportements, attitudes et postures
- Appel et attente des forces de l'ordre
- Définir ou rappeler les procédures de l'enseigne
- Mesures de prévention
- Diminuer la tentation
- Mettre en place des dispositifs de protection

CONTENU PRATIQUE - 1H00

EXERCICES PRATIQUES

- appréhension et flagrance
- palpation de sécurité
- légitime défense

VISITE APPLICATIVE DANS L'ETABLISSEMENT

Bilan de la formation